

## ▶ A la une !

### 2 réunions publiques, plus de 700 personnes, 50 interventions et 38 questions posées en réunion : Vous avez compris le sens du Débat Public !

Après la réunion d'ouverture et la 1<sup>ère</sup> réunion généraliste, ce sont plus de 700 personnes qui – à St-Brieuc et à Matignon – ont pu prendre connaissance du projet d'Ailes Marines, échanger différents avis et arguments et surtout poser leurs questions.

C'est dans un climat serein et de respect mutuel que les prises de paroles et avis se sont exprimés ; et chacun peut s'en féliciter.

#### Réunion de présentation générale du projet

La 2<sup>e</sup> réunion publique, qui s'est déroulée le 10 avril dernier à Matignon, a permis aux habitants et acteurs associatifs et socio-économiques de l'est de la baie de St-Brieuc de s'informer, interroger, donner leurs avis, leurs regards, sur le projet de parc éolien offshore porté par la SAS Ailes Marines.

**Jeudi 25 avril, à St-Quay-Portrieux**, la 2<sup>e</sup> réunion généraliste permettra à la population de l'ouest de la baie de St-Brieuc de prendre connaissance du projet, entendre le point de vue du Conseil Général, de l'organisation de producteurs COBRENORD, du Conseil Régional et du collectif CAPÉ ; et surtout participez en posant vos questions !

**A J+29 le débat est dans une phase active certaine !**

## A retenir

### Réunion publique

#### • Jeudi 25 avril 19h :

**St-Quay-Portrieux**  
Centre de Congrès  
(Plan d'accès)

#### Présentation générale du projet :

accueil par Dominique BLANC, maire de St-Quay-Portrieux ; interventions de : Monique Le CLEZIO, 1<sup>ère</sup> Vice-présidente du Conseil général ; Georges BREZELEC, COBRENORD ; Dominique RAMARD, Vice-président du Conseil régional, Marie-Paule ALLAIN, collectif CAPÉ ; et deux heures de débat avec le public présent dans la salle.

[Déroulé de la réunion](#)

## ▶ Retour sur...

320 personnes ont participé aux échanges lors de la réunion publique du 10 avril.



Vous trouverez le verbatim de la réunion ainsi que les enregistrements sonores et vidéo sur [le site du Débat](#).

**Nous avons recueilli à chaud vos réactions et vos sentiments.**



#### Eric DERBANNE – Matignon

« Je ne connaissais pas le débat public. Ce que j'en ai vu ce soir est encourageant. Ce qui m'a frappé c'est que tous les points de vue peuvent s'exprimer. Je regrette juste de n'avoir pas pu, faute de temps, poser ma question. Mais je reviendrai à la réunion de Binic pour parler des impacts de ce projet sur les utilisateurs de la mer. »

#### Alain QUEVILLON – Saint-Cast-Le Guildo

« La réunion de ce soir était vraiment intéressante. Les points de vue s'échangent sans invective, tous sont attentifs aux propos et arguments des autres ; c'est bien. L'organisation du débat est fluide. Savoir que rien n'est ficelé, décidé c'est important. Habitant Saint-Cast, je suis naturellement très attentif à tout ce qui se dira sur le choix du port de maintenance. »



## ▶ Participer au débat

**N'oubliez pas... le site Internet Interactif de la Commission, sur lequel vous avez la possibilité de :**

- Poser vos questions
- Donner votre avis
- Soumettre une contribution
- Rédiger un cahier d'acteur

16 cahiers d'acteur ont déjà été envoyés à la CPDP. 5 étaient disponibles à Matignon. Jeudi 25 avril à St-Quay-Portrieux il y en aura 15.

Les cahiers d'acteur sont un moyen unique mis à disposition par la CPDP pour vous permettre de rendre public auprès du plus grand nombre votre avis sur le projet de parc éolien offshore, alors... n'hésitez pas !

Pour télécharger les cahiers d'acteur disponibles [cliquez ici](#)

Vous pouvez consulter de nombreuses informations et documents concernant le débat public et poser des questions sur le site : <http://www.debatpublic-eoliennesenmer22.org>

Retrouvez toutes les informations dans la rubrique « Participer » de notre site internet.

**Déjà près de 200 questions ont été posées à la CPDP pour le Maître d'Ouvrage et 35 avis exprimés**

Retrouvez [ICI](#) les premières réponses et posez vous aussi vos questions.



## ▶ Du côté de la CPDP



### 3 questions à Sophie CHEGARAY, membre de la CPDP :

#### Comment et pourquoi avez-vous accepté de devenir membre de la CPDP ?

En 40 ans de journalisme, surtout pour les journaux maritimes dont j'étais la correspondante, j'ai eu à relater semaine après semaine notamment les confrontations entre la puissance publique et le secteur privé. Le respect du droit à la parole, à l'argumentation, à l'écoute, est pour moi le fondement du métier de journaliste.

J'ai découvert le débat public il y a 6 ans, lorsqu'au Havre où je vis, s'est ouvert celui lié au terminal méthanier prévu à Antifer. J'ai été frappée par le poids qu'a réussi à prendre le grand public dont l'avis a finalement entraîné l'abandon du projet.

Aussi, lorsqu'Antoine Dubout m'a demandé de rejoindre la CPDP j'ai tout de suite accepté car j'ai trouvé intéressant de vivre, en direct et de l'intérieur, ce moment de démocratie participative.

#### Qu'apportez-vous à la Commission ?

Je pense que mes connaissances du monde maritime et de celui de la pêche en particulier, acquises au cours de 4 décennies de collaboration avec les principaux journaux maritimes (en France métropolitaine, mais aussi en Côte d'Ivoire et en Nouvelle Calédonie), me permettent de comprendre un certain nombre de rouages et d'enjeux liés au projet de parc éolien offshore.

Par ailleurs, avec les 5 autres membres de la Commission, présidée par Antoine Dubout, nous sommes clairs sur notre rôle qui est strictement de permettre au public, de toutes cultures et toutes convictions, d'exprimer librement son avis sur le projet. Je dois dire que je suis assez bluffée par l'énorme mise en place qui est prévue pour permettre cette libre expression : questions orales au cours des 10 réunions qui vont se dérouler pendant 4 mois, questions écrites manuscrites rendues lors de ces débats, SMS, messages internet et surtout cahiers d'acteurs.

#### Que retenez-vous de votre première expérience d'un débat public ?

Pendant 6 mois, nous avons travaillé en équipe à la préparation du débat : nous avons reçu une centaine de représentants d'associations, de structures publiques ou interprofessionnelles. Ce qui m'a le plus frappée, c'est la reconnaissance que les gens nous ont exprimée parce que nous leur avons permis de donner leur point de vue et leur permettre de s'exprimer publiquement lors des débats. C'est une grande leçon de vie publique !

A présent que nous sommes entrés dans la phase des débats publics proprement dits, nous devons redoubler d'attention pour que tout un chacun se sente écouté et respecté. Le débat, pour être démocratique, est obligé de fixer des règles du jeu strictes : ainsi, si nous les coupons, nous ne pouvons pas dépasser 3 minutes. Les gens le savent, nous leur répétons sans cesse. Et pourtant, si nous les coupons, nous causons des frustrations, nous développons même parfois un sentiment d'injustice, voire de parti pris totalement infondé.

Car nous, membres de la Commission, nous avons une obligation déontologique et fondamentale de neutralité. Nous sommes garants de cette neutralité et je ne puis affirmer que cette position, nous l'avons toujours en tête. Notre président de commission, Antoine Dubout, ne tolérerait aucun dérapage.

Ce qui est désolant, c'est d'entendre trop souvent des gens qui viennent – ou ne viennent pas – aux débats, porter ce jugement désabusé : « oh ! De toute façon, c'est plié ! Les éoliennes, qu'on les veuille ou non, on les aura ! » C'est faux : la preuve en est que sur les 70 débats publics qui ont eu lieu en France, 10 % ont abouti à l'abandon du projet et plus de 50 % ont du être plus ou moins retoqués.

A l'issue du débat, nous rédigeons ou moins retoqués.

A l'issue du débat, nous rédigeons ou moins retoqués.

A l'issue du débat, nous rédigeons ou moins retoqués.

A l'issue du débat, nous rédigeons ou moins retoqués.

A l'issue du débat, nous rédigeons ou moins retoqués.

A l'issue du débat, nous rédigeons ou moins retoqués.

A l'issue du débat, nous rédigeons ou moins retoqués.

A l'issue du débat, nous rédigeons ou moins retoqués.

A l'issue du débat, nous rédigeons ou moins retoqués.

A l'issue du débat, nous rédigeons ou moins retoqués.

A l'issue du débat, nous rédigeons ou moins retoqués.

A l'issue du débat, nous rédigeons ou moins retoqués.

A l'issue du débat, nous rédigeons ou moins retoqués.

A l'issue du débat, nous rédigeons ou moins retoqués.

A l'issue du débat, nous rédigeons ou moins retoqués.

A l'issue du débat, nous rédigeons ou moins retoqués.

A l'issue du débat, nous rédigeons ou moins retoqués.



#### CONTACTS :

Commission Particulière du Débat Public  
pour le projet de parc éolien en mer, au large de la baie de Saint-Brieuc  
16, rue de la Morgan - Bâtiment Énergie 22, porte B, 1<sup>er</sup> étage - 22360 LANGUEUX  
Tél : 02 56 26 80 68  
[secretariatgeneral@debatpublic-eoliennesenmer22.org](mailto:secretariatgeneral@debatpublic-eoliennesenmer22.org)  
[www.debatpublic-eoliennesenmer22.org](http://www.debatpublic-eoliennesenmer22.org)